CEMA Centre d'Enseignement des Modes Amiables

Montez en compétence

Catalogue de formation 2024

Cycle des 5 outils du médiateur

Formations continues

Analyse de la pratique et Supervision

Webinaires

Le CEMA est certifié Qualiopi pour ses ACTIONS DE FORMATION
N° du Certificat : 2021/93781.1

Devenons le changement que nous souhaitons dans le monde
(Gandhi)

Formations sur mesure

Vous former est une étape clef dans votre Vie

En présence et à distance

27 rue des 5 Diamants, 75013 Paris

www.cemaphores.org
contact@cemaphores.org

(33) 9 86 25 53 60

Centre d'Enseignement des Modes Amiables

SOMMAIRE

Catalogue de formation / mois 3

Formation en Médiation administrative 5

Cycle des 5 outils du Médiateur Initiation et Approfondissement 6

- Ecoute Active 7
- Communication Non Violente 8
- Programmation Neuro Linguistique 9
- Négociation Raisonnée 10
- Triangle Dramatique de Karpman 11

Méthode FCRBVD© 12

Communication Non-Verbale 13

Initiation à la Médiation humaniste 14

Créativité et Médiation 15

Les écrits en Médiation 16

Médiation dans le domaine de la santé 17

Mieux se connaître par rapport au conflit 18

Le savoir-être du médiateur 19

Situations de blocage et ressources en médiation 20

La co-médiation 21

Ethique et déontologie du médiateur : des repères Indispensables dans un contexte changeant 22

Initiation à l'approche transformation en Médiation 23

Ecoute de l'enfant en Médiation 24

Analyse de la Pratique 25

Supervision 26

Webinaires 27

Contacts 28

Conditions Générales de Vente 30

27 rue des 5 Diamants, 75013 Paris

www.cemaphores.org
contact@cemaphores.org

(33) 9 86 25 53 60

CEMA Centre d'Enseignement des Modes Amiables

Montez en compétence

JANVIER

16 et 17 *(matinées)* : Initiation à la négociation raisonnée (à distance)

Matinée de 09h30 à 13h00

FÉVRIER

13 et 14 *(matinées)* : Initiation au TDK (à distance)

27 et 28 : La Méthode FCRBVD© (à distance)

Matinée de 09h30 à 13h00

MARS

04 *(17h00 – 20h00)* : Analyse de la pratique (à distance)

15, 16 et 17 : Médiation dans le domaine de la santé (en présence)

19 et 20 *(matinées)* : Approfondissement à l'écoute active (à distance)

21 *(16h30 – 19h30)* : Analyse de la pratique (en présence)

23 : Les écrits en médiation (en présence)

Matinée de 09h30 à 13h00

AVRIL

22 et 23 : Créativité et médiation (en présence)

23 et 24 *(matinées)* : Approfondissement à la CNV (à distance)

27 et 28 : Médiation humaniste (en présence)

29 *(17h00 – 20h00)* : Analyse de la pratique (à distance)

Matinée de 09h30 à 13h00

MAI

14 *(16h30 – 19h30)* : Analyse de la pratique (en présence)

14 et 15 *(matinées)* : Approfondissement à la PNL (à distance)

25 : Communication Non-Verbale (en présence)

Matinée de 09h30 à 13h00

JUIN

08 et 09 : Médiation humaniste (en présence)

11 et 12 *(matinées)* : Approfondissement à la négociation raisonnée (à distance)

15 : Ethique et déontologie du médiateur : des repères indispensables dans un contexte changeant (en présence)

24 *(17h00 – 20h00)* : Analyse de la pratique (à distance)

28 et 29 : Mieux se connaître par rapport au conflit (en présence)

Matinée de 09h30 à 13h00

27 rue des 5 Diamants,
75013 Paris

www.cemaphores.org
contact@cemaphores.org

(33) 9 86 25 53 60

CEMA Centre d'Enseignement des Modes Amiables

Montez en compétence

JUILLET

02 et 03 *(matinées)* : Approfondissement au TDK (à distance)

06 et 07 : Médiation humaniste (en présence)

Matinée de 09h30 à 13h00

SEPTEMBRE

12 *(16h30 – 19h30)* : Analyse de la pratique (en présence)

21 : La co-médiation (en présence)

24 et 25 *(matinées)* : La Méthode FCRBVD© (à distance)

28 : Le savoir-être du médiateur (en présence)

Matinée de 09h30 à 13h00

OCTOBRE

07 *(17h00 – 20h00)* : Analyse de la pratique (à distance)

12 et 13 : Médiation humaniste (en présence)

15 et 16 *(matinées)* : Initiation à l'écoute active (à distance)

Matinée de 09h30 à 13h00

NOVEMBRE

12 *(16h30 – 19h30)* : Analyse de la pratique (en présence)

19 et 20 *(matinées)* : Initiation à la CNV (à distance)

Matinée de 09h30 à 13h00

DÉCEMBRE

10 et 11 *(matinées)* : Initiation à la PNL (à distance)

14 : Situations de blocage et ressources en médiation (en présence)

14 et 15 : Médiation humaniste (en présence)

16 *(17h00 – 20h00)* : Analyse de la pratique (à distance)

Matinée de 09h30 à 13h00

27 rue des 5 Diamants,
75013 Paris

www.cemaphores.org
contact@cemaphores.org

(33) 9 86 25 53 60

PUBLIC

Cette formation est ouverte à des participant.es souhaitant intervenir comme médiateur administratif.

Minimum 8 / Maximum 15 personnes

CEMA Centre d'Enseignement des Modes Amiables

Formation en Médiation administrative

En collaboration avec Des intervenants spécialisés dans le domaine

96 heures de formation

2024 (dates à préciser à partir de septembre 2024 après l'obtention du CPF)

EN PRÉSENCE
PARIS

&

À DISTANCE
Classe virtuelle, *e-Learning, Podcasts*

Demande d'inscription

Pré-requis

- Initiation à la Médiation
- Expérience dans la sphère publique

www.cemaphores.org
contact@cemaphores.org
(33) 9 86 25 53 60

PUBLIC

La formation est ouverte aux personnes désireuses de développer leurs compétences en matière de communication efficace et relation pacifiée, tant au niveau personnel que professionnel.

Médiateurs, Magistrats, Avocats, Dirigeants, Managers, RH, Gestionnaires, Chefs de projet, Salarié(e)s, Cadres de la fonction publique…

Minimum 4 personnes /
Maximum 12 personnes

CEMA Centre d'Enseignement des Modes Amiables

CYCLE DES 5 OUTILS DU MÉDIATEUR
Initiation & Approfondissement

Formation assurée par Mme Catherine EMMANUEL, Directrice pédagogique du CEMA

Le cycle se compose des 5 outils :

1. **L'Écoute Active**
2. **La Communication Non Violente**
3. **La Programmation Neuro Linguistique**
4. **La Négociation Raisonnée**
5. **Le Triangle Dramatique de Karpman**

À DISTANCE

Classe virtuelle, *e-Learning, Podcasts*

Pour vous inscrire

Pré-requis

- Volonté d'améliorer ses qualités de communication tant dans les relations personnelles que professionnelles
- Envie d'acquérir un nouveau savoir-faire avec soi et avec les autres

www.cemaphores.org
contact@cemaphores.org
(33) 9 86 25 53 60

Ecoute active

Acquérir les fondamentaux de la communication

Fondée par Carl Rogers, l'écoute active est au Cœur des relations professionnelles : elle permet de comprendre de manière empathique les personnes et, ce faisant, elle offre les ressources pour évoluer collectivement.

Objectifs pédagogiques

INITIATION

- **Savoir** ce qui favorise et limite l'écoute active
- **Accompagner** avec empathie les personnes en conflit
- **Reformuler** de manière adéquate et à bon escient
- **Faciliter** l'écoute de chacun en vue d'une meilleure entente

APPROFONDISSEMENT

- **Mettre en œuvre** une écoute empathique et auto-empathique
- **Favoriser** un processus de clarification
- **Privilégier** une Approche Centrée sur la Personne
- **Prévenir**, **gérer** et **résoudre** les conflits avec l'Ecoute active

Compétences visées en fin de formation

INITIATION

- **Connaître** les 5 attitudes de Porter
- **Distinguer** sympathie, empathie, antipathie et apathie
- **Différencier** l'Ecoute *active* de l'Ecoute *passive*
- **Distinguer** l'écoute *auto* et *allo*centrée
- **Pratiquer** les 3 niveaux de la reformulation
- **Connaître** les 5 étapes de la clarification du Cadre de référence des personnes

APPROFONDISSEMENT

- **Incarner** les 4 principes de l'ACP ;
- **Eviter** les 5 attitudes de Porter ;
- **Clarifier** le cadre de référence de chaque personne ;
- **Dépasser** les blocages et favoriser le changement.

À DISTANCE
Classe virtuelle,
e-Learning, Podcasts

- Initiation : 15 et 16 octobre 2024 de 09h30 à 13h00
- Approfondissement : 19 et 20 mars 2024 de 09h30 à 13h00

soit 7 heures de formation en tout pour chaque niveau.

Pour vous inscrire

Public

La formation est ouverte aux personnes désireuses de développer leurs compétences en matière de communication efficace et relation pacifiée, tant au niveau personnel que professionnel.

Médiateurs, Magistrats, Avocats, Dirigeants, Managers, RH, Gestionnaires, Chefs de projet, Salarié(e)s, Cadres de la fonction publique…

Communication Non Violente

Connect before correct

La Communication Non Violente est au cœur d'une démarche amiable de règlement des conflits : elle permet à chacun de clarifier les besoins sous les jugements, et ce faisant de favoriser non seulement une expression authentique mais encore une écoute empathique.

Objectifs pédagogiques

INITIATION

- **Comprendre** l'éthique de la Non Violence ;
- **Communiquer** de manière efficace ;
- **Faire face** aux débordements émotionnels ;
- **Faciliter** le règlement pacifié du conflit

APPROFONDISSEMENT

- **Etablir** une connexion empathique ;
- **Garantir** sa posture bienveillante ;
- **Mettre en place** un espace de Communication Non Violente ;
- **Prévenir**, **gérer** et **résoudre** les conflits avec la CNV.

Compétences visées en fin de formation

INITIATION

- **Observer** de manière neutre ;
- **Accueillir** le ressenti de chacun (sensations, émotions, sentiments) ;
- **Revenir** aux besoins fondamentaux ;
- **Construire** une demande négociable.

APPROFONDISSEMENT

- **Observer** de manière neutre de ce qui s'est passé ;
- **Accueillir** et exprimer les ressentis ;
- **Faire émerger** les besoins fondamentaux derrière les jugements ;
- **Aider** les personnes à passer d'une exigence à une demande négociable.

À DISTANCE
Classe virtuelle,
e-Learning, Podcasts

- Initiation : 19 et 20 novembre 2024 de 09h30 à 13h00
- Approfondissement : 23 et 24 avril 2024 de 09h30 à 13h00

soit 7 heures de formation en tout pour chaque niveau.

Pour vous inscrire

Public

La formation est ouverte aux personnes désireuses de développer leurs compétences en matière de communication efficace et relation pacifiée, tant au niveau personnel que professionnel.

Médiateurs, Magistrats, Avocats, Dirigeants, Managers, RH, Gestionnaires, Chefs de projet, Salarié(e)s, Cadres de la fonction publique…

Programmation Neuro Linguistique

Créer un monde de solutions

Championne de la communication efficace, technique de changement et thérapie brève, la Programmation Neuro Linguistique aide tout un chacun à mobiliser au mieux ses ressources afin de modéliser l'excellence et développer des comportements de réussite.

Objectifs pédagogiques

INITIATION

- **Aider** les personnes à faire Tiers avec leurs représentations ;
- **Faciliter et maintenir** l'engagement des personnes en médiation ;
- **Convaincre** sans contraindre ;
- **Travailler** sur les limites inhérentes à toute communication.

APPROFONDISSEMENT

- **Distinguer** la carte du territoire ;
- **Recadrer** les croyances limitantes ;
- **Créer** un monde de solutions ;
- **Prévenir**, **gérer** et **résoudre** les conflits avec la PNL.

Compétences visées en fin de formation

INITIATION

- **Distinguer** la carte du monde et la réalité ;
- **Connaître** l'impact des croyances sur les émotions et les comportements ;
- **Distinguer et identifier** croyances limitantes et facilitantes ;
- **Connaître** l'effet *Nocebo* et *Placebo* ;
- **Connaître** l'effet rebond et la dissonance cognitive ;
- **Connaître** les biais perceptifs, cognitifs et linguistiques ;
- **Clarifier** les omissions ;
- **Déconstruire** les généralisations ;
- **Assouplir** les impératifs et les interdits.

APPROFONDISSEMENT

- **Se synchroniser** via le VAKOG ;
- **Passer** d'un état présent à un état désiré via le PCVAREM ;
- **Recadrer** par le « Et si… ? » ;
- **Prévenir** l'effet rebond et la dissonance cognitive ;
- **Favoriser** un effet Placebo ;
- **Transformer** les croyances limitantes en croyances facilitantes ;
- **Lever** les malentendus.

À DISTANCE
Classe virtuelle,
e-Learning, Podcasts

- Initiation : 10 et 21 décembre 2024 de 09h30 à 13h00
- Approfondissement : 14 et 15 mai 2024 de 09h30 à 13h00

soit 7 heures de formation en tout pour chaque niveau.

Pour vous inscrire

Public

La formation est ouverte aux personnes désireuses de développer leurs compétences en matière de communication efficace et relation pacifiée, tant au niveau personnel que professionnel.

Médiateurs, Magistrats, Avocats, Dirigeants, Managers, RH, Gestionnaires, Chefs de projet, Salarié(e)s, Cadres de la fonction publique…

Négociation raisonnée

Apprendre à coopérer

Depuis l'accord sur un règlement amiable du conflit jusqu'à la construction d'une solution mutuellement satisfaisante, la Négociation raisonnée est au cœur du processus de la Vie : elle permet, à chacun, d'aider les personnes à sortir du rapport de force afin qu'elles s'inscrivent dans l'intelligence collective.

Objectifs pédagogiques

INITIATION

- **Distinguer** ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas ;
- **Sortir** du rapport de force ;
- **Favoriser** un processus de coopération ;
- **S'inscrire** dans l'intelligence collective.

APPROFONDISSEMENT

- **Mettre en place** et **sécuriser** le cadre de la négociation ;
- **Négocier** avec méthode ;
- **Faire aboutir** la négociation ;
- **Prévenir**, **gérer** et **résoudre** les conflits avec la Négociation raisonnée.

Compétences visées en fin de formation

INITIATION

- **Connaître** les illusions, conditions, principes et règles de la Négociation raisonnée ;
- **Distinguer** Stratégies et Objectifs ;
- **Déterminer** l'*OCP©* ;
- **Identifier** *MeSore*, *PiSoRe*, *ProSoRe* ;
- **Identifier** Hypothèses *Hautes*, *Limites*, *Basses* et *de Seuil* ;
- **Délimiter** la Zone d'Accord Possible entre les différentes options.

APPROFONDISSEMENT

- **Se départir** des illusions sur la Négociation raisonnée ;
- **Vérifier** les conditions de la Négociation raisonnée ;
- **Respecter** les principes de la Négociation raisonnée ;
- **Appliquer** les règles de la Négociation raisonnée ;
- **Obtenir** un « Oui » derrière le « Non » à la Négociation ;
- **Formuler** un « Non » sans rompre la négociation ;
- **Préparer** un plan B en cas d'échec de la négociation ;
- **Stimuler** la créativité des personnes ;
- **Conduire** la négociation des options et la construction d'une solution.

À DISTANCE
Classe virtuelle,
e-Learning, Podcasts

- Initiation : 10 et 21 décembre 2024 de 09h30 à 13h00
- Approfondissement : 14 et 15 mai 2024 de 09h30 à 13h00

soit 7 heures de formation en tout pour chaque niveau.

Pour vous inscrire

Public

La formation est ouverte aux personnes désireuses de développer leurs compétences en matière de communication efficace et relation pacifiée, tant au niveau personnel que professionnel.

Médiateurs, Magistrats, Avocats, Dirigeants, Managers, RH, Gestionnaires, Chefs de projet, Salarié(e)s, Cadres de la fonction publique…

Triangle Dramatique de Karpman

Décrypter la mécanique du Conflit

Issu de l'Analyse Transactionnelle, le Triangle Dramatique de Karpman (Victime, Persécuteur, Sauveur) s'inscrit au cœur des jeux de pouvoir et de la dynamique du conflit : c'est l'E=MC^2 des conflits. Le connaître constitue donc une clef majeure pour permettre à à chacun de sortir de sa position de *Victime* ou *Sauveur*, reconnaître dans quelle mesure elle a pu être perçue comme *Persécuteur* et devenir *Acteur* de l'entreprise.

Objectifs pédagogiques

INITIATION

- **Repérer** les éléments favorisant la dynamique du conflit ;
- **Aider les personnes** à prendre conscience de la dynamique du conflit ;
- **Aider le Médiateur** à préserver sa posture de Tiers.

APPROFONDISSEMENT

- **Garantir** sa posture de Tiers ;
- **Sortir** du Triangle Dramatique de Karpamn ;
- **Rentrer** dans le Triangle de la Coopération ;
- **Prévenir**, **gérer** et **résoudre** les conflits avec le TDK.

Compétences visées en fin de formation

INITIATION

- **Connaître** les fondamentaux de l'Analyse Transactionnelle ;
- **Se connaître** à travers les postures Victime / Persécuteur / Sauveur ;
- **Distinguer** Bienveillance et Sacrifice ;
- **Connaître** les 8 conditions pour aider sans sauver ;
- **Connaître** les conditions pour sortir d'un échange inégal ;
- **Connaître** les conditions pour rentrer dans un échange équitable.

APPROFONDISSEMENT

- **Préserver** la neutralité, l'impartialité et l'indépendance du Médiateur ;
- **Repérer** les signaux précurseurs d'une amorce de jeu psychologique ;
- **Déjouer** les pièges de la manipulation ;
- **Permettre** à chacun une prise de conscience du drame qui se joue ;
- **Reconnaître** chacun dans son ressenti de Victime ;
- **Mettre à jour** l'intention positive de chacun comme Sauveur ;
- **Identifier** les comportements qui amènent les personnes à passer pour Persécuteur ;
- **Restaurer** un échange équitable ;
- **Favoriser** le don et contre-don.

À DISTANCE
Classe virtuelle,
e-Learning, Podcasts

- Initiation : 13 et 14 février 2024 de 09h30 à 13h00
- Approfondissement : 02 et 03 juillet 2024 de 09h30 à 13h00

soit 7 heures de formation en tout pour chaque niveau.

Pour vous inscrire

Public

La formation est ouverte aux personnes désireuses de développer leurs compétences en matière de communication efficace et relation pacifiée, tant au niveau personnel que professionnel.

Médiateurs, Magistrats, Avocats, Dirigeants, Managers, RH, Gestionnaires, Chefs de projet, Salarié(e)s, Cadres de la fonction publique…

Médiation Training selon la Méthode FCRBVD©

S'approprier la posture du Tiers-facilitateur

Une méthode unique qui intègre les fondamentaux de la PNL (Programmation Neuro Linguistique) avec le travail sur les **F**aits et les **C**royances, de la CNV (Communication Non Violente) avec le travail sur les **R**essentis et les **B**esoins, de la Médiation humaniste avec le travail sur les **V**aleurs, et, de la Négociation raisonnée avec le travail sur la **D**emande négociable.

Objectifs pédagogiques

INITIATION

- **Saisir le lien** entre les 5 outils du Médiateur ;
- **Découvrir** une nouvelle méthode de pacification ;
- **Renforcer** sa posture de Tiers (avec les autres, entre les autres, avec soi-même).

APPROFONDISSEMENT

- **Faire lien** entre les 5 outils du Médiateur ;
- **Maîtriser** une nouvelle méthode de pacification ;
- **Incarner** la posture de Tiers (avec les autres, entre les autres, avec soi-même).

Compétences visées en fin de formation

INITIATION

- **Comprendre** la logique de la méthode ;
- **Connaître** les 5 niveaux du cadre de référence des personnes en conflit ;
- **Clarifier** et distinguer les notions clefs : ***F**aits* / ***C**royances*, ***R**essentis* / Jugements larvés, ***B**esoin* / ***V**aleur*, ***D**emande négociable* / exigence non négociable

APPROFONDISSEMENT

- **Savoir poser les questions clefs** pour chaque niveau du FCRBVD© ;
- **Savoir passer** d'un niveau à un autre ;
- **Savoir questionner** et **reformuler** de manière adéquate, précise et efficace.

À DISTANCE
Classe virtuelle,
e-Learning, Podcasts

- Initiation : 27 et 28 février 2024 de 09h30 à 13h00
- Approfondissement : 24 et 25 septembre 2024 de 09h30 à 13h00

soit 7 heures de formation en tout pour chaque niveau.

Pour vous inscrire

Public

La formation est ouverte aux personnes désireuses de développer leurs compétences en matière de communication efficace et relation pacifiée, tant au niveau personnel que professionnel.

Médiateurs, Magistrats, Avocats, Dirigeants, Managers, RH, Gestionnaires, Chefs de projet, Salarié(e)s, Cadres de la fonction publique…

Communication Non-Verbale

Déceler ce qui est dit sans être nommé

La Communication Non-Verbale désigne tout ce que nous pouvons faire volontairement ou involontairement au cours d'un échange, que ce soit *au-delà*, *en-deçà* ou *en accompagnement* du verbal : elle regroupe nos mouvements corporels, notre posture, notre gestuelle, nos expressions, notre regard, notre intonation… En un mot, c'est le **langage du corps**.
Si les paroles ont un impact certain sur nos relations avec autrui, **ce que nous communiquons par notre corps en dit souvent bien plus que les mots**. C'est dire que pour bien communiquer, il importe de ne pas s'arrêter à ce qui est dit, au manifeste des paroles, mais saisir le **latent** (intentions, émotions, état d'esprit…), lequel constitue, en réalité, l'essentiel de la communication : les mots sont souvent un masque du réel, et **seul le non-verbal, dans sa concordance avec le verbal, permet de discriminer le vrai du faux**.
L'art de la Communication Non-Verbale constitue la clef qui vous distinguera des simples communicants, et vous permettra de **communiquer de manière efficace en comprenant ce qui n'est pas dit, mais veut tout dire**.

Objectifs pédagogiques

- **Mesurer** le rôle du non-verbal dans la communication ;
- **Connaître** les codes incontournables de la communication corporelle ;
- **Aider** chaque apprenant(e) à définir ses propres compétences ;
- **Améliorer** ses capacités de communication ;
- **Développer** une meilleure compréhension de ses interlocuteurs ;
- **Faire** de la communication non verbale un levier de sa communication.

Compétences visées en fin de formation

A l'issue de cette formation, chaque stagiaire sera capable de :

- **Détecter** les émotions via les expressions du visage ;
- **Observer** l'ensemble des signaux non-verbaux en écoutant ;
- **Mettre en rapport** ce que l'on voit avec ce que l'on entend ;
- **Décrypter** les non-dits ;
- **Reconnaître** la sincérité du mensonge ;
- **Ajuster** sa communication verbale et non-verbale.

En présence
PARIS (lieu à préciser)

- 25 mai 2024 de 09h30 à 18h00

soit 7 heures de formation en tout

Pour vous inscrire

Public

La formation est ouverte aux personnes désireuses de développer leurs compétences en matière de communication efficace et relation pacifiée, tant au niveau personnel que professionnel.

Médiateurs, Magistrats, Avocats, Dirigeants, Managers, RH, Gestionnaires, Chefs de projet, Salarié(e)s, Cadres de la fonction publique…

Initiation à la Médiation humaniste

Cheminons ensemble avec humanité

Intervenante certifiée par Jacqueline MORINEAU

La formation à la pratique de la médiation humaniste est un cheminement qui a pour objectif de faire acquérir aux participants, acteurs de la formation, les bases nécessaires pour développer avant tout le savoir-être du médiateur.

La formation pratique est **expérientielle** et se déroule à partir :

- d'exercices d'écoute de soi-même et de l'autre,
- du langage du ressenti,
- de mises en situation de médiation,
- de cas de conflits latents ou déclarés vécus par les participants, d'analyses et d'évaluations à partir desquelles les participants vont découvrir les véritables besoins des personnes, dégager les causes sous-jacentes des conflits, et **intégrer les fondamentaux de la médiation humaniste**.

Objectifs pédagogiques

La formation offre une approche globale et complète par l'alternance entre :

- les **apports théoriques** sur les différentes phases du processus de la médiation humaniste,
- la **pratique**, par les mises en situations, les exercices d'écoute,
- l'**expérience** grâce à la **participation à des médiations réelles**

Compétences visées en fin de formation

À l'issue de la formation, le (la) stagiaire aura les moyens **d'(de)** :

- **Accueillir et Présenter** la Médiation Humaniste aux protagonistes ;
- **Utiliser le miroir**, le langage du ressenti : faire émerger les émotions, les restituer, les accompagner ;
- **Accompagner** les différentes étapes de la Médiation Humaniste ;

En présence

PARIS (lieu à préciser)

Pour vous inscrire

- 27 et 28 avril 2024 ;
- 08 et 09 juin 2024 ;
- 06 et 07 juillet 2024 ;
- 12 et 13 octobre 2024 ;
- 14 et 15 décembre 2024 ;

de 10h00 à 18h00

soit 14 heures de formation pour chaque stage

Public

Toutes personnes

Créativité et Médiation

Sortir des carcans

Cette formation vise à faire découvrir aux stagiaires les postures, méthodes et outils qui permettent au médiateur de favoriser l'émergence de la créativité des personnes qu'il accueille au service d'un projet partagé. Les stagiaires pourront explorer la créativité qui les habite en tant que médiateurs et expérimenter concrètement la posture du médiateur créatif. Grâce à des cas concrets, ils découvriront des outils facilement mobilisables pour enrichir leurs séances de médiation.

Objectifs pédagogiques

- **Dépasser** ses craintes ou blocages face à la créativité ;
- **Développer** son potentiel créatif ;
- **Savoir transformer** les contraintes en opportunités pour trouver des solutions ;
- **Connaître** les mécanismes de la créativité ;
- **Être** durablement dans un état d'esprit « ouvert » à des pensées différentes et positives.

Compétences visées en fin de formation

À l'issue de la formation, le (la) stagiaire sera **capable d'(de)** :

- **Identifier** les principes de base du fonctionnement créatif ;
- **Instaurer** un climat de confiance favorable à l'émergence d'idées créatives ;
- **Stimuler** sa propre créativité et celle des personnes accueillies ;
- **Mobiliser** une palette de techniques de créativité dans les séances de médiation ;
- **Utiliser la créativité** pour construire ses outils d'animation de séance de créativité.

En présence
26 rue du Faubourg Saint-Antoine,
75012 PARIS

- 22 et 23 avril 2024 de 10h00 à 18h00
soit 14 heures de formation

Pour vous inscrire

Public

La formation est ouverte à toute personne souhaitant connaître les freins et les leviers du processus créatif pour libérer son potentiel et développer ses capacités créatives.

Les écrits en médiation

« La parole s'envole, les écrits restent »

Les différents acteurs d'une médiation (avocats, notaires, psychologues, experts, travailleurs sociaux, médiateurs, etc.) se demandent souvent ce qu'ils peuvent ou doivent faire, ne pas faire, échanger, communiquer, écrire… et comment s'y prendre pour accompagner les médiés de façon efficace dans le respect du Code de Procédure Civile, du Code de Justice Administrative et du Code de déontologie.

Qui rédige les accords et qui est responsable de chaque document ?

Cette formation aborde toutes ces questions et clarifie la place de l'avocat accompagnant dans le processus.

Compétences visées en fin de formation

À l'issue de la formation, le (la) stagiaire sera capable de :

- **Distinguer** les documents indispensables à la pratique de la médiation des documents facultatifs.
- **Identifier** les points de vigilance dans la rédaction des écrits en médiation.
- **Se doter** d'une base documentaire personnalisée pour pratiquer la médiation conventionnelle et/ou la médiation juridictionnelle.
- **Optimiser** la relation avec les avocats accompagnants, le cas échéant.

En présence
174 boulevard Saint Germain,
75006 PARIS

- 23 mars 2024 de 10h00 à 18h00
soit 7 heures de formation

Public

La formation est ouverte à tout(e) Médiateur(e) en formation ou confirmé(e)

Demande d'inscription

Médiation dans le domaine de la santé

La santé en Médiation

Le secteur de la santé, du social et du médico-social, comme toute organisation, est confronté à la complexité des relations entre les différentes parties prenantes. Cela concerne les relations entre les professionnels et les patients, les plaintes des usagers vis-à-vis des établissements, et les relations entre les professionnels.

Ces tensions sont accentuées dans un environnement dans lequel la demande en soins augmente, avec un sentiment d'urgence et des moyens jugés insuffisants.
Les besoins de médiation au sein des établissements se multiplient, pour traiter les différends avec les usagers, leurs proches, et ceux qui existent entre professionnels. La médiation s'impose pour prévenir les conflits et pour permettre de rechercher des solutions amiables.

Objectifs pédagogiques

- **Identifier** les intérêts et de la pertinence de la médiation en santé ;
- **Identifier** les deux aspects préventif et curatif de la médiation ;
- **Identifier** les différents acteurs en santé ;
- **Décrire** les différents droits des patients et établir le lien avec les conflits ;
- **Classifier** les conflits en santé ;
- **Situer** la médiation dans l'univers de la résolution des conflits en santé.

Compétences visées en fin de formation

À l'issue de la formation, le (la) stagiaire sera **capable d'(de)** :

- **savoir** identifier et clarifier les conflits en milieu de santé ;
- **connaître** le cadre légal de la médiation en santé ;
- **maîtriser** les risques des conflits ;
- **choisir** le mode de règlement de conflits adéquat ;
- **organiser** et conduire des médiations ;
- **se servir** des outils du médiateur dans son métier en milieu de santé.

En présence
PARIS (lieu à préciser)

- 15, 16 et 17 mars 2024 de 10h00 à 18h00
  soit 17 heures de formation

Pour vous inscrire

Public

La formation est ouverte aux :
- Médiateurs / Médiatrices
- Médecins, soignant-es, psychologue
- Travailleurs sociaux dans le domaine de la santé
- Professionnel-les intervenant dans le domaine de la santé

Mieux se connaître par rapport au conflit

« Connais-toi toi-même »

Parce que le pire ennemi du médiateur-négociateur, c'est lui-même, toute médiation ou négociation suppose avant toute chose une connaissance fine de ses forces et faiblesses.

Dès lors, cette formation vous permettra, au travers de repères opérationnels, de prendre conscience de vos points forts et transformer vos faiblesses en opportunités afin d'accompagner, de manière professionnelle, les protagonistes.

Objectifs pédagogiques

- Enrichir sa pratique de gestion des conflits ;
- Développer son écoute et son questionnement en situation difficile ;
- Adopter une attitude pertinente en situation tendue ;
- Transformer sa vision d'un conflit inter-personnel ;
- Travailler sa posture de médiateur, négociateur ou Tiers.

Compétences visées en fin de formation

A l'issue de l'action de formation, les participants seront en capacité de :

- Mieux identifier les prémisses du conflit ;
- Discerner les enjeux du conflit, les niveaux de tension et les besoins ;
- Se connaître ;
- Gagner en aisance relationnelle ;
- S'appuyer sur sa personnalité pour développer son savoir-faire et savoir-être comme Tiers.

En présence

PARIS (lieu à préciser)

- 28 et 29 juin 2024 de 10h00 à 18h00

soit 14 heures de formation

Pour vous inscrire

Public

- Toute personne désirant comprendre sa personnalité et réagir de façon constructive.
- Médiateur(e) en cours de formation initiale ou continue

Le savoir-être du médiateur

La médiation comme chemin de vie

Pour incarner la posture de Tiers, et faire Tiers entre chaque protagoniste, encore faut-il aider ces derniers à faire Tiers avec eux-mêmes. Or, ceci ne serait qu'une forme de manipulation si le Médiateur ne commençait déjà par faire Tiers avec lui-même. C'est tout l'objet de cet atelier informatif, expérientiel et transformationnel : trouver, en vous-même, le chemin pour incarner le naturel du médiateur.

Objectifs pédagogiques

- Se connaître soi-même pour mieux comprendre l'autre ;
- Gagner en confiance en découvrant son ancrage corporel ;
- Garantir son empathie en pratiquant l'auto-empathie ;
- Trouver son axe pour être contenant ;
- Accepter son ambivalence pour mieux accueillir la contradiction.

Compétences visées en fin de formation

A l'issue de l'action de formation, les participants seront en capacité de :

- Toucher ses insécurités et limites ;
- Pratiquer une écoute multisensorielle ;
- Sortir de la posture de Sauveur ;
- Cheminer avec son enfant intérieur ;
- Accepter sa vulnérabilité.

En présence
PARIS (lieu à préciser)

- 28 septembre 2024 de 10h00 à 18h00
  soit 7 heures de formation

Pour vous inscrire

Public

- Toute personne désirant comprendre sa personnalité et réagir de façon constructive.
- Médiateur(e) en cours de formation initiale ou continue

PUBLIC

- Médiateur(trice)s en exercice (dans tous les domaines de la médiation),
- Médiateur(trice)s en formation.

Minimum 8 participants / Maximum 10 participants

CEMA Centre d'Enseignement des Modes Amiables

Situations de blocage et ressources en médiation

Objectifs de la Formation :

- **Repérer** dans sa pratique ce qui fait difficulté ;
- **Expérimenter** de nouvelles manières de faire ;
- **Développer** sa fibre de médiateur ;
- **Gagner** en confiance ;
- **Surmonter** les situations difficiles.

En présence

174 boulevard Saint Germain, 75006 PARIS

14 décembre 2024

Demande d'inscription

Pré-requis

- Médiateurs.trices ayant au moins une année de formation et/ou de pratique.

www.cemaphores.org
contact@cemaphores.org
(33) 9 86 25 53 60

PUBLIC

- Médiateur(trice)s en exercice (dans tous les domaines de la médiation),
- Médiateur(trice)s en formation.

Minimum 8 participants / Maximum 10 participants

CEMA Centre d'Enseignement des Modes Amiables

La co-médiation

Objectifs de la Formation :

- **Prendre** la mesure des spécificités et des atouts de la comédiation ;
- **Evaluer** les situations dans lesquelles la comédiation est plus particulièrement pertinente par rapport à son propre mode de fonctionnement ;
- **Savoir** s'y préparer à deux pour bénéficier au mieux de la dynamique qu'elle induit et éviter les déconvenues ;
- **Apprendre** à « cohabiter » avec son comédiateur durant le processus.

En présence

174 boulevard Saint Germain, 75006 PARIS

21 septembre 2024

Demande d'inscription

Pré-requis

- Médiateurs.trices ayant au moins une année de formation et/ou de pratique.

www.cemaphores.org
contact@cemaphores.org
(33) 9 86 25 53 60

PUBLIC

- Médiateur(trice)s en exercice (dans tous les domaines de la médiation),
- Médiateur(trice)s en formation.

Minimum 8 participants / Maximum 10 participants

CEMA Centre d'Enseignement des Modes Amiables

Ethique et déontologie du médiateur : des repères indispensables dans un contexte changeant

Objectifs de la Formation :

- **Inscrire** sa pratique de Médiateur dans un cadre garant de la qualité du processus ;
- **Identifier** les points de vigilance nécessaires pour éviter les écueils ;
- **Adopter** une réflexion critique permettant de s'adapter en toute situation.

En présence

174 boulevard Saint Germain, 75006 PARIS

15 juin 2024

Demande d'inscription

Pré-requis

- Médiateurs.trices ayant au moins une année de formation et/ou de pratique.

www.cemaphores.org
contact@cemaphores.org
(33) 9 86 25 53 60

PUBLIC

- Médiateur(trice)s en exercice (dans tous les domaines de la médiation),
- Médiateur(trice)s en formation.

Minimum 8 participants / Maximum 10 participants

CEMA Centre d'Enseignement des Modes Amiables

Initiation à l'approche transformative en Médiation

Objectifs de la Formation :

- **Réfléchir** à sa posture, sa manière d'agir, en fonction de sa conception de la médiation ;
- **Comprendre** les valeurs et concepts de base de la médiation transformative ;
- **Enrichir** sa pratique de médiation de nouvelles techniques ;
- **Affiner** sa posture de médiateur.

Pré-requis

- Médiateurs.trices ayant au moins une année de formation et/ou de pratique.

EN PRÉSENCE

Formation sur demande

www.cemaphores.org
contact@cemaphores.org
(33) 9 86 25 53 60

PUBLIC

- La formation est ouverte aux professionnel(le)s de la médiation familiale, médiateur(e)s, avocat(e)s, magistrat(e)s, directeur(trice)s, chef(fe)s de service, ...

Minimum 8 participants / Maximum 10 participants

CEMA Centre d'Enseignement des Modes Amiables

Ecoute de l'enfant en Médiation

Objectifs de la Formation :

- **Apprendre** à intégrer l'enfant en médiation et tirer le meilleur parti de cette approche pour responsabiliser les parents ;
- **Favoriser** l'expression de l'enfant à travers le dessin, le jeu, le mime, la parole lors des entretiens individuels et familiaux ;
- **Aider** l'enfant à exprimer ses besoins, ses plaisirs, ses difficultés et ses préférences lors de l'entrevue familiale ;
- **Pratiquer** les techniques permettant aux parents de mieux prendre en compte les besoins de leur(s) enfant(s).

EN PRÉSENCE

Formation sur demande

Pré-requis

- Idéalement une formation et pratique de Médiation familiale.
- Niveau DU1 en médiation ou toute formation qui ouvre à l'accompagnement des enfants.

www.cemaphores.org
contact@cemaphores.org
(33) 9 86 25 53 60

Analyse de la pratique

Garantir la sécurité du cadre

L'exercice de la médiation est souvent une aventure solitaire, pleine de surprises inattendues et de situations parfois difficiles et incompréhensibles, de prime abord.

De surcroît, l'essor de la Médiation s'accompagne de la multiplication des formes de médiation en tout genre, chaque médiateur ayant son propre style et sa propre conception de la Médiation.

Régulièrement, le Médiateur, garant du cadre de la Médiation, voit sa responsabilité questionnée quant à la réussite ou pas du processus de Médiation.

Force est alors de constater la nécessité d'un espace spécifique pour permettre à chaque médiateur de prendre un temps pour revenir sur sa pratique en partageant ses ressentis, doutes et interrogations tout en bénéficiant des éclairages du groupe.

Ce faisant, le CEMA organise, à Paris et dans la France entière, des séances d'analyse de pratiques qui permettent de surcroît aux médiateurs de se conformer aux textes qui règlementent la pratique de la médiation et rendent la formation continue de ces derniers obligatoire.

Objectifs pédagogiques

- Questionner et consolider sa posture de tiers
- Offrir les conditions nécessaires à un positionnement aligné
- Donner du sens à la pratique de chacun dans le respect de la diversité des pratiques
- Réfléchir ensemble aux moyens de dépasser les blocages et les impasses en médiation
- Reconnaitre et identifier ses propres limites, peurs et résonances
- S'ajuster, le cas échéant, lors d'une médiation en cours
- Partager librement des compétences acquises par l'expérience.

En présence
avec Bertrand DELCOURT

174 boulevard Saint Germain, 75006 PARIS

- 21 mars 2024 ;
- 14 mai 2024 ;
- 12 septembre 2024 ;
- 12 novembre 2024 ;

de 16h30 à 19h30
soit 12 heures d'analyse de la pratique

À distance
avec Catherine EMMANUEL

À travers ZOOM

- 04 mars 2024 ;
- 24 juin 2024 ;
- 07 octobre 2024 ;
- 16 décembre 2024 ;

de 17h00 à 20h00
soit 12 heures d'analyse de la pratique

Pour vous inscrire

Public

- Médiateur(trice)s en exercice (dans tous les domaines de la médiation),
- Tous les professionnels de la famille, et plus particulièrement médiateurs, avocats, thérapeutes.

PUBLIC

- Médiateur(trice)s en exercice (dans tous les domaines de la médiation)
- Tous les professionnels du conflit, et plus particulièrement médiateurs, avocats, thérapeutes…

CEMA Centre d'Enseignement des Modes Amiables

Supervision

Objectifs :

Gagner en conscience grâce aux ponts d'altérité entre les différents parts de soi-même.

Le supervisé(e) est capable de s'interroger sur :

- ses valeurs,
- ses besoins,
- ses ressentis,
- ses croyances,
- ses modalités d'intervention.

À DISTANCE

Formation sur demande

Pré-requis

- Avoir une pratique professionnelle d'au moins une année.

www.cemaphores.org
contact@cemaphores.org
(33) 9 86 25 53 60

PUBLIC

- Médiateur(trice)s en exercice ou en formation (dans tous les domaines de la médiation),
- Tous les professionnels de la famille, et plus particulièrement médiateurs, avocats, thérapeutes.
- Toute autre personne intéressée par les Modes Amiables.

Intervenants internationaux spécialisés dans chaque domaine

Webinaires

Les Webinaires du CEMA sont accessibles à distance, en direct et en différé, de par le monde. Chaque année, plus de 1000 personnes les suivent, depuis les Etats Unis jusqu'à la Thaïlande, depuis la Finlande jusqu'à l'Afrique du Sud.

Chaque Webinaire suivi vous permet de bénéficier d'une attestation de formation continue d'une heure et demie.

À DISTANCE

Notre prochain Webinaire

Pré-requis

- Avoir une bonne connexion internet

www.cemaphores.org
contact@cemaphores.org
(33) 9 86 25 53 60

CEMA
Centre d'Enseignement des Modes Amiables

Pour nous joindre

+33 9 86 25 53 60

contact@cemaphores.org
www.cemaphores.org

27 rue des 5 Diamants, 75013 PARIS

Le CEMA est certifié
Qualiopi
pour ses ACTIONS DE FORMATION
N° du Certificat : 2021/93781.1

Référente pédagogique du CEMA, Madame Catherine EMMANUEL

+33 6 73 63 88 22

Référente administrative et handicap du CEMA, Madame Hélène TOUMIEH

+33 6 49 29 91 42

Formations proposées pour les professionnels du conflit et de l'amiable

Apprentissage théorique et pratique

Tarif adapté à chacun

Action de formation continue non assujettie à la TVA (article 261-4-4° du CGI)

Centre d'Enseignement des Modes Amiables

Analyse de la pratique

Formation continue

Au service de l'amiable

BULLETIN D'INSCRIPTION

À compléter et retourner par courriel : contact@cemaphores.org ou par courrier : 27 rue des 5 Diamants, 75013 Paris

CANDIDAT.E

NOM

Prénom

Adresse Personnelle

Code postale

Ville

Téléphone

Courriel

FACTURATION

L'adresse de facturation est :

- ◯ L'adresse mentionnée ci-dessous
- ◯ Un organisme de prise en charge (OPCO, Pôle Emploi, etc.)
- ◯ Votre employeur

Adresse de l'organisme ou l'employeur qui prend en charge :

NOM

Contact (pour la convention)

Téléphone

Courriel

Adresse Personnelle

Code postale

Ville

HANDICAP

Souhaitez-vous nous indiquer un Handicap ? ◯ OUI ◯ NON

Si oui, lequel et quels seraient vos besoins en matière de formation et d'accessibilité à cette dernière ? :

Fait à :

Le:

Signature et cachet de l'employeur

Signature du/de la candidat.e

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Formation continue

Au service de l'amiable

Article 1 : Préambule

Le Centre d'Enseignement des Modes Amiables (CEMA) désigne un organisme de formation professionnelle continue, dont le siège social est situé au 27 rue des 5 Diamants – 75013 Paris. Le CEMA met en place et dispense des formations individuelles, intra et inter-entreprises en présentiel et distanciel. Les présentes CGV ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles le Centre de Formation CEMA s'engage à réaliser une prestation de formation dans le cadre de la formation continue. Toute commande de formation auprès du CEMA implique l'acceptation, sans réserve, du demandeur des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du demandeur, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Article 2 : Définitions préalables

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Demandeur : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès du CEMA.
- Participant : la personne physique qui bénéficie de la formation.
- Contrat : Convention de formation professionnelle conclue entre le CEMA et le Demandeur ou contrat de formation professionnelle si le client est un particulier.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

Article 3 : Engagement contractuel

Les inscriptions aux actions de formation organisées par le CEMA impliquent l'adhésion pleine et entière du demandeur aux présente conditions générales de vente. Le contrat ou la convention de formation et le programme précisent dans le détail, les objectifs, les compétences, les contenus, les méthodes mobilisées au niveau pédagogique et technique, les modalités d'évaluation, la durée, les dates et lieux de réalisation indiquant l'accessibilité, le tarif, le responsable de l'action ou son correspondant, le public visé, les éventuels pré-requis nécessaires, les modalités d'évaluation de la formation. Après acceptation et signature de la proposition de formation, le CEMA fait parvenir au demandeur, soit une convention de formation telle que prévue aux article L6353-1 et L6353-2 du code du travail s'il s'agit d'une personne morale, soit un contrat de formation régi par les articles L6353-3 à L6353-7 du même code s'il s'agit d'une personne physique. Le demandeur s'engage à retourner au plus tôt au CEMA un exemplaire signé. Si le demandeur est une personne morale, cet exemplaire devra en outre comporter le cachet commercial de celle-ci. L'engagement contractuel est définitif dès signature par les parties concernées. Si le demandeur est une personne physique prenant en charge les frais de la prestation de formation, il dispose d'un délai de rétractation de 10 jours calendaires à compter de la signature du contrat. L'exercice du droit de rétractation se fait par lettre recommandée avec avis de réception, conformément à l'article L6353-5 du code du travail.

Prise en compte des inscriptions :

- Pour les personnes morales : l'inscription n'est validée qu'à réception de la convention ou du bon de commande valant convention de formation, signé et revêtu du cachet de l'entreprise.
- Pour les personnes physiques : l'inscription n'est validée qu'à réception du bulletin d'inscription en ligne sur le site du CEMA et paiement de la totalité de l'action de formation.

Article 4 : Prix et modalités du paiement

Les prix sont indiqués sur la proposition et/ou le bulletin d'inscription (en ligne) et/ou la convention de formation. Ils sont nets de taxes, le CEMA n'étant pas assujetti à la TVA par application de l'article 261 al 4-4 du Code général des impôts.

Les modalités de facturation et de paiement sont précisées sur la proposition et/ou le bulletin d'inscription et/ou la convention de formation. Sauf dispositions contraires mentionnées sur les documents précités, l'échéance de paiement est à 30 jours à compter de la date de facturation. En outre, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40 euros). Cette indemnité est due de plein droit, sans mise en demeure préalable dès le premier jour de retard de paiement et pour chaque facture impayée à son échéance. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours calendaires, le CEMA se réserve le droit de suspendre toute formation en cours et /ou à venir. Prise en charge par un organisme de financement :Si le demandeur souhaite bénéficier du financement de sa formation par l'Opérateur de Compétences dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme de financement qu'il aura désigné. Si l'organisme de financement ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au demandeur. Si le CEMA n'a pas reçu la confirmation de la prise en charge de l'organisme de financement au 1er jour de la formation, le demandeur sera facturé de l'intégralité du coût de la formation concernée par ce financement.

En cas de non-paiement par l'organisme de financement, pour quelque motif que ce soit, le demandeur sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Article 5 : Obligations et responsabilités

Obligation et responsabilité du CEMA :

Le Centre et, par conséquent, ses intervenants s'engagent à fournir chaque formation avec diligence et soin raisonnables. S'agissant d'une prestation intellectuelle, le CEMA n'est tenu qu'à une obligation de moyens. S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif. Les attestations de formation ne pourront être transmis qu'après l'accomplissement complet de la formation par le participant. Ces dernières sont fournies une seule fois gratuitement. Au cas où le participant les demandes une autre fois il paie un montant de 15 euros pour chaque attestation.

Obligation du participant :

Le participant s'engage à :

- payer le prix de la formation,
- n'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent au CEMA, sans l'accord écrit et préalable de ce dernier,
- ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations, sans l'accord écrit et préalable du CEMA et du formateur. Le demandeur reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur du CEMA et l'avoir transmis au(x) participant(s) de la formation. Il est rappelé que durant toute la formation, un participant salarié reste sous la responsabilité civile de son employeur, cocontractant.

Article 6 : Conditions d'annulation des formations

Formations Inter-entreprises :

- Annulation du fait du Centre de Formation CEMA :

Le CEMA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si les conditions de réalisation ne sont pas réunies. Le CEMA prévient alors le demandeur/les participants dès que possible et par écrit, au plus tard 5 jours ouvrés avant le début de l'action, et propose au demandeur soit le remboursement des sommes versées, soit le report de la formation sans pouvoir prétendre à tout autre indemnisation. Si aucune date n'est possible ou ne convient, le CEMA s'engage à rembourser le demandeur ou son financeur, en application de l'article L6354-1 du Code du travail.

- Annulation en cours de formation du fait du CEMA :

En cas d'annulation d'une formation à l'initiative du CEMA, à la suite d'un cas de force majeure, seule la partie réalisée de la formation sera facturée et les règlements excédentaires seront remboursés, à moins que la partie non réalisée de l'action soit reportée à une date ultérieure en accord avec les établissements et les participants concernés.

- Annulation d'un participant de dernière minute :

En cas d'annulation de la part du participant ou de son établissement employeur dans les 10 jours précédant la formation, le CEMA se réserve la possibilité de facturer un montant équivalent à 50% du coût de la formation à titre de clause de dédit, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du Code civil. Dans un tel cas de figure, ces frais feront l'objet d'une facture spécifique, payable par l'établissement employeur/le demandeur. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@cemaphores.org.

- Absence partielle d'un stagiaire en cours de formation :

En cas d'absence partielle d'un participant au cours d'une formation, le CEMA se réserve la possibilité de facturer à l'établissement employeur/au demandeur, à titre de dédit et hors formation professionnelle, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du Code civil, le montant des heures d'absence.

Formations Intra-entreprise :

- Annulation d'une action de formation par le demandeur :

En cas d'annulation par le demandeur d'une action de formation commandée, les indemnités suivantes sont dues par le demandeur ayant annulé :

- Aucune indemnité si l'annulation a lieu au moins 10 jours ouvrés avant la date initiale prévue pour l'action de formation,
- 25 % du montant des journées d'animation si l'annulation a lieu entre 9 jours ouvrés et 4 jours ouvrés,
- 50 % du montant des journées d'animation si l'annulation intervient moins de 3 jours ouvrés avant la date initiale de la formation.

- Report d'une action de formation à la demande du client :

Sur demande du demandeur, la formation peut être reprogrammée sur une autre date de l'année civile en cours. Néanmoins, pour un report moins de 3 jours ouvrés avant le début prévu de la formation, une pénalité de 10 % du coût de l'action de formation sera néanmoins due par le demandeur au CEMA, à laquelle s'ajouteront les frais de déplacement et de séjour (réservations train, hôtel) engagés (factures à l'appui).

- Cas de force majeur :

Aucune des parties au contrat ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre du contrat si cela résulte d'un cas de force majeur ou d'un événement fortuit.

Article 7 : Politique de protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont recueillies par le CEMA afin de pouvoir répondre à la demande du demandeur et du participant et assurer la gestion des sessions de formation. Les adresses courriel peuvent être utilisées à des fins de communication ou de diffusion d'informations concernant les prestations du CEMA. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

Pour une information complète, nous vous invitons à consulter le document « Politique de protection des données à caractère personnel » sur notre site web www.cemaphores.org.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et son adaptation dans la loi 2018-493 RGPD du 20 juin 2018 relative à la protection des données, le demandeur et le participant disposent des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données ainsi que de limitation et opposition aux traitements pour motif légitime en faisant leur demande par courrier au CEMA ou par courriel à l'adresse : contact@cemaphores.org

Article 8 : Propriété intellectuelle

Le CEMA est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des formations qu'il propose. Tous les contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, vidéos, etc), utilisés dans le cadre des formations, appartiennent à titre exclusif au Centre de Formation CEMA.

Toute utilisation, représentation, reproduction intégrale ou partielle, traduction, transformation et, plus généralement, toute exploitation non expressément autorisée par le CEMA est illicite et pourra donner lieu à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

Article 9 : Confidentialité

Le CEMA, le formateur, le demandeur, et le participant s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature (économiques, techniques, ...), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

Article 10 : Droit applicable et prévention des différends par la médiation

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. En cas de différend relativement à l'interprétation, l'inexécution et/ou l'exécution de ladite convention, les signataires concernés par le différend s'engagent, avant toute saisine des juridictions compétentes, à faire appel à un médiateur désigné par l'Association Nationale des Médiateurs (ANM), en dehors des médiateurs partenaires à l'Association de la Médiation Humaniste.

Pour mettre en œuvre ladite clause de médiation, il suffit que l'une des parties, au moins, saisisse l'ANM en lui demandant de désigner un médiateur pour que l'autre partie s'oblige à répondre positivement, dans les quinze (15) jours qui suivent la nomination dudit médiateur par l'ANM. Après une première réunion de médiation obligatoire autour du médiateur désigné par l'ANM, si les parties ne trouvent pas d'accord entre elles ou que l'une d'entre elles considère que son intérêt n'est pas de donner suite à la médiation, la présente clause sera réputée honorée, les parties pouvant alors saisir toute autre instance compétente pour régler le litige subsistant.

Le CEMA peut modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au demandeur et acceptées par ce dernier.

PRÉSENTATION

Centre d'Enseignement des Modes Amiables

Le CEMA (Centre d'Enseignement des Modes Amiables) est un **organisme de formation** qui a été créé le 14 mars 2019 par des Médiateurs, Négociateurs, Avocats et Formateurs lesquels ont chacun entre 10 et 30 ans d'expérience, et se sont associés pour faire naître un Centre qui incarne tout à la fois l'**excellence** et l'**ouverture d'esprit** en matière de formation aux modes amiables, en valorisant la **Tolérance** et la **Non-Violence**, deux voies essentielles pour construire un Monde pacifié et plus solidaire.

Le CEMA intervient, en France et à l'étranger, auprès es **organisations publiques** **et** **privées**, ainsi qu'auprès des **riés** (dirigeants, managers, personnel de santé, nnel administratif…), **magistrats et professions les** (avocats, notaires, huissiers, experts de justice, res experts, agriculteurs…).

CEMA organise des formations, colloques, contres, webinaires, ateliers, journées d'initiation de sensibilisation, cycles certifiants en lien avec fférents partenaires ; il est notamment **Organisme e formation officiel** du 1er et 2nd Congrès international de toutes les médiations : **#Mediations2020 et #Mediations2022** (Angers).

Le CEMA forme à la **Communication**, la **Médiation** et à la **Négociation** auprès de tous les publics à travers notamment le « Cycle des 5 outils du Médiateur ». Dans le dessein de permettre au plus grand nombre de renouer avec les fondements humanistes d'une éducation à la Paix, le CEMA a également créé le **1er Diplôme Universitaire de Médiation Educative** et le **1er Diplôme Universitaire de Médiation Humaniste** en partenariat avec l'Université Sainte Famille (USF / Batroun / Liban).

SIRET

851 607 259 00013

Déclaration d'activité

N° : 11 75 59306 75

PRÉSENTATION

Centre d'Enseignement des Modes Amiables

Ils nous font confiance

SIRET

851 607 259 00013

Déclaration d'activité

N° : 11 75 59306 75